

# EXIGEONS UN RÉFÉRENDUM !

Le CETA, traité de commerce et d'investissement entre le Canada et l'Union Européenne, « conçu à l'écart du processus démocratique » selon Emmanuel Macron, présente des risques importants pour de nombreux aspects de nos vies. Il est entré en application provisoire le 21 septembre dernier ; il n'est pas trop tard pour le stopper car il n'a pas encore été ratifié par la France.

Exigeons que nos parlementaires agissent pour la convocation d'un référendum sur le CETA pour permettre à toutes et tous de s'emparer du débat !



## 18 NOVEMBRE 2017

11H CONFÉRENCE-DÉBAT À LA MAISON DES SYNDICATS  
AVEC FRÉDÉRIC VIALE

14H30 RASSEMBLEMENT  
PLACE DE LA LIBERTÉ

Le 17 décembre 2015, à l'unanimité, la **ville de Brest a voté un texte** qui affirme que les **traités TAFTA et CETA** ont été négociés « sans contrôle démocratique suffisant ». Les élus « demandent au Gouvernement français de s'opposer et à l'Assemblée nationale d'opposer son veto à tout accord qui remettrait en question le cadre réglementaire en matière de normes sociales, d'environnement, de santé, de diversité culturelle et linguistique et de protection des citoyens. Ils demandent que, dans le cas où cet accord ne serait pas mutuellement avantageux, **la France ne le ratifie pas** ».

**Les experts nommés par le gouvernement sont arrivés le 7 septembre aux mêmes conclusions que les militants : l'accord est dangereux, en particulier pour le climat. Il faut que Brest agisse pour le repousser !**

## Pourquoi stopper le CETA ?

C'est un accord de commerce et d'investissement entre le Canada et l'Union Européenne négocié dans la plus parfaite opacité entre 2009 et 2014. Le mandat donné par les États européens aux négociateurs n'a été rendu public qu'après la fin des discussions. Les analyses du texte, même celle commandée par le gouvernement, montrent les risques importants du CETA pour le climat, l'emploi, les services publics, la démocratie, l'agriculture, la santé, l'environnement, l'alimentation et la culture.

Il contient deux mécanismes extrêmement dangereux, qui ne sont pas actifs pendant l'application provisoire, et que seule la non-ratification peut empêcher :

**Le forum de coopération réglementaire**, groupe de travail où les lobbyistes sont très présents, peut enterrer ou affaiblir un texte de loi avant son arrivée au parlement.

**Le tribunal d'arbitrage** permet aux investisseurs de poursuivre les États (ou les régions, voire les communes) si une réglementation risque de porter atteinte à leurs bénéfices futurs. Rien que la menace d'un procès coûteux suffit à bloquer les lois porteuses de progrès social ou environnemental.

## Il est trop tard pour agir ?

Non, évidemment, l'application du CETA n'est que provisoire, et il suffit qu'un pays européen ne le ratifie pas pour qu'il tombe. La France a le poids politique pour le faire, et en a toute légitimité. Sur ses 74 représentants au Parlement Européen, le 17 février 2017, seuls 16 ont approuvé le CETA.

La portée du CETA est tellement large qu'il est indispensable de prendre le temps d'un véritable débat public et de **mettre en place un référendum**.

**Écrivons tous à nos députées et députés, à nos sénatrices et sénateurs grâce à l'outil en ligne sur : [www.stop-ceta.fr](http://www.stop-ceta.fr)**

Si CETA est aujourd'hui médiatisé, il ne doit pas faire oublier **TAFTA/TTIP**, négocié avec les USA et pas réellement abandonné. Il ne doit pas occulter les **Accords de Partenariats Économiques (APE)** par lesquels l'UE oppresse les plus faibles des pays africains. D'autres traités sont en cours de négociation, comme **JEFTA** entre UE et Japon, ou **TISA**, qui porte sur l'ensemble des services (60 % du PIB) à l'échelle de l'OCDE.

---

Le collectif Stop TAFTA/CETA de Brest rassemble des associations, des syndicats, des partis et des citoyen.ne.s (AE2D, Attac, CGT, Confédération Paysanne, EELV, Ensemble !, France Insoumise, FSU, Partage et Solidarité, PCF, PG, Solidaires, UDB, ...) : [stoptafta.brest@gmail.com](mailto:stoptafta.brest@gmail.com)

*merci de ne pas jeter sur la voie publique*